

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 14 Décembre 2021
à 18 h 30

PRESENTS :

B. de COURRÈGES, MC. BOURUMEAU, B. LAVILLE, M. ALCOBENDAS-MONINO, J. BENETAUD, A. SERREAU, R. AUFFRAY, C. GUÉRINEAU, J. BOURDET, B. CARTIER, S. FERRANDEZ, C. WILLIOT, F. CONGOURDEAU, N. GOURDONNEAU, C. LATRY, J. DENIAU.

POUVOIRS :

D. COSTA donne pouvoir à C. WILLIOT,
S. TRAINQUART donne pouvoir à A. SERREAU.

ABSENT :

S. MILLE.

Soit 16 Présents + 2 Pouvoirs = 18 Votants formant au moins le tiers des membres en exercice, le conseil étant composé de 19 membres.

Secrétaire de séance : DENIAU Julia
Auxiliaire au Secrétaire de séance : SCURMANN Marie Lise

Approbation du Conseil Municipal du Mardi 16 Novembre 2021

Accord unanime du Conseil Municipal

Délibération n° 21-58 : Ouverture de crédits en investissement par chapitre et par article pour l'année 2022

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à ouvrir au BP 2022 les crédits déterminés dans la page annexe n°1 et de les engager si nécessaire avant le vote formel du dit budget.

ANNEXE 1 : Ouverture de crédits en investissement par chapitre et par article pour l'année 2022

COMPTE	OPERATION	CREDITS VOTES BP 2021	CREDITS 2022 (15 % crédits votés en 2021)
	TOTAL	3 860 005,00 €	579 000,00 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		<u>142 000,00 €</u>	<u>21 300,00 €</u>
2033 - Frais d'insertion	167 - AMENAGEMENTS EGLISE	1 300,00 €	1 300,00 €
2033 - Frais d'insertion	204 - VOIRIE	2 600,00 €	- €
2031 - Frais d'études	210 - SALLE POLYVALENTE	30 000,00 €	- €
2031 - Frais d'études	230 - ATELIERS MUNICIPAUX	- €	2 000,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	236 - MAIRIE	5 100,00 €	5 100,00 €
2031 - Frais d'études	265 - SALLE SAINTE FLORENCE	1 500,00 €	- €
2033 - Frais d'insertion	269 - BATIMENT A USAGE COMMERCIAL	1 500,00 €	1 300,00 €
2031 - Frais d'études	272 - DEVELOPPEMENT DURABLE	50 000,00 €	5 800,00 €
2031 - Frais d'études	273 - BATIMENT LOCATIF AINES	50 000,00 €	5 800,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		<u>1 566 830,00 €</u>	<u>235 025,00 €</u>
21318 - Autres bâtiments publics	167 - AMENAGEMENTS EGLISE	10 000,00 €	- €
21318 - Autres bâtiments publics	196 - HALLE DES SPORTS	25 000,00 €	3 750,00 €
2111 - Terrains nus	204 - VOIRIE	34 000,00 €	5 100,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	204 - VOIRIE	68 500,00 €	10 275,00 €
2138 - Autres constructions	204 - VOIRIE	30 400,00 €	4 560,00 €
2151 - Réseaux de voirie	204 - VOIRIE	210 930,00 €	31 600,00 €
21538 - Autres réseaux	204 - VOIRIE	285 400,00 €	76 445,00 €
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	204 - VOIRIE	10 000,00 €	1 500,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	208 - COMPLEXE SPORTIF	6 550,00 €	980,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	211 - GROUPE SCOLAIRE	46 150,00 €	6 000,00 €
2184 - Mobilier	211 - GROUPE SCOLAIRE	2 500,00 €	375,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	211 - GROUPE SCOLAIRE	100 000,00 €	15 000,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	216 - CIMETIERE	13 000,00 €	1 950,00 €
2184 - Mobilier	230 - ATELIERS MUNICIPAUX	15 000,00 €	2 250,00 €
21538 - Autres réseaux	234 - LAC DU GROS CAILLOUX	6 300,00 €	- €
2184 - Mobilier	234 - LAC DU GROS CAILLOUX	24 300,00 €	- €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	236 - MAIRIE	1 000,00 €	- €
21311 - Hôtel de ville	236 - MAIRIE	11 600,00 €	- €
2184 - Mobilier	236 - MAIRIE	16 000,00 €	4 000,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	238 - TERRAIN DE BOULES	50 000,00 €	7 500,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	240 - TENNIS COUVERT/CLUB HOUSE	95 600,00 €	14 340,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	242 - CHEMIN BORD DE VIENNE	27 000,00 €	- €
21318 - Autres bâtiments publics	244 - BATts Cnaux - ACQ°/TVX DIVERS	70 000,00 €	10 500,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	244 - BATts Cnaux - ACQ°/TVX DIVERS	15 000,00 €	- €
21318 - Autres bâtiments publics	251 - MAISON DES ASSOCIATIONS	66 000,00 €	9 000,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	251 - MAISON DES ASSOCIATIONS	3 000,00 €	- €
21318 - Autres bâtiments publics	253 - PRESBYTERE	115 600,00 €	- €
2132 - Immeubles de rapport	257 - LOGEMENTS COMMUNAUX	50 000,00 €	13 000,00 €
2113 - Terrains aménagés autres que voirie	260 - TENNIS EXTERIEURS	45 600,00 €	4 000,00 €
2111 - Terrains nus	266 - LIAISON DOUCE	1 400,00 €	1 400,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	266 - LIAISON DOUCE	- €	7 000,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	267 - ACCUEIL DE LOISIRS	30 000,00 €	4 500,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	269 - BATIMENT A USAGE COMMERCIAL	6 000,00 €	- €
21318 - Autres bâtiments publics	274 - MAISON DU LAC	75 000,00 €	- €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		<u>2 251 175,00 €</u>	<u>322 675,00 €</u>
2313 - Constructions	167 - AMENAGEMENTS EGLISE	274 000,00 €	41 100,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	204 - VOIRIE	732 500,00 €	109 000,00 €
2313 - Constructions	211 - GROUPE SCOLAIRE	17 250,00 €	- €
2313 - Constructions	230 - ATELIERS MUNICIPAUX	100 000,00 €	- €
2313 - Constructions	234 - LAC DU GROS CAILLOUX	6 000,00 €	- €
2313 - Constructions	236 - MAIRIE	2 340,00 €	- €
2313 - Constructions	240 - TENNIS COUVERT/CLUB HOUSE	22 500,00 €	- €
2313 - Constructions	251 - MAISON DES ASSOCIATIONS	15 030,00 €	- €
2313 - Constructions	255 - CSI/CENTRE SECOURS ET INTERVENTION	60 000,00 €	9 000,00 €
2313 - Constructions	257 - LOGEMENTS COMMUNAUX	7 500,00 €	1 000,00 €
2313 - Constructions	260 - TENNIS EXTERIEURS	16 500,00 €	- €
2313 - Constructions	265 - SALLE SAINTE FLORENCE	4 200,00 €	1 200,00 €
2312 - Agencements et aménagements de terrains	266 - LIAISON DOUCE	245 100,00 €	74 000,00 €
2313 - Constructions	269 - BATIMENT A USAGE COMMERCIAL	552 900,00 €	82 375,00 €
2313 - Constructions	270 - AIRE DE LOISIRS DE L'ECLAINE	10 000,00 €	- €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	271 - ECLAIRAGE PUBLIC	35 355,00 €	5 000,00 €
2313 - Constructions	274 - MAISON DU LAC	50 000,00 €	- €

Délibération n° 21-59 : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Châtellerault

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le projet de modification des statuts de Grand Châtellerault.

Délibération n° 21-60 : Convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti entre la Commune et le Groupe SOREGIE : autorisation de signature

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer la Convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti entre la Commune et le Groupe SOREGIE, ainsi que tous les documents afférents.

Délibération n° 21-61 : Convention CNP Assurance statutaire pour les agents pour l'année 2022 : autorisation de signature

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **DE RENOUVELER** le contrat d'assurance statutaire avec la CNP au titre de l'année 2022.

Délibération n° 21-62 : Délibération fixant les taux de promotion d'avancement de grades

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **DE FIXER** les taux de promotion d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'AVANCEMENT	RATIOS
TOUS LES CADRES D'EMPLOIS	Tous les grades	100 %

- **DE RAPPELER** que l'autorité territoriale reste libre de procéder ou non à l'inscription d'un agent sur le tableau annuel d'avancement,

- **D'INDIQUER** que les avancements de grade dépendront des missions effectives des agents, missions qui doivent correspondre au grade auquel ils peuvent prétendre ; conformément aux lignes directrices de gestion.

Délibération n° 21-63 : Compte-rendu de décision

Le Conseil Municipal est informé qu'en vertu de la délibération n° 20-07 du 26 Mai 2020, Madame le Maire a signé le(s) document(s) suivant(s) :

Type	Partie	Montant	Observations	N° STELA
Décision modificative 7	Section Investissement	7 100€	Dépenses imprévues / Presbytère	086-218601110-20211119-DM_7_2021_LDI-BF
Décision modificative 8	Section Investissement	13 000€	Dépenses imprévues / Cimetière	086-218601110-20211210-CNE_VC_8_2021-BF

Autres points présentés :

- Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus en 2021 :

ELUS	TOTAL	
ALCOBENDAS-MONINO Murielle - Adjointe	8 166,48 €	
BENETAUD James - Adjoint	8 166,48 €	
BOURUMEAU Marie-Christine - Adjointe	8 166,48 €	
CARTIER Bruno – Conseiller municipal délégué	6 580,80 €	
de COURREGES Bénédicte - Maire Ingrandes	22 869,60 €	40 605,24 €
de COURREGES Bénédicte - Vice-Présidente Grand Châtellerault	17 735,64 €	
LAVILLE Bruno - Adjoint	8 166,48 €	
SERREAU Arlette - Adjointe	8 166,48 €	

- Etat des marchés publics conclus en 2021 :



TABLEAU RECAPITULATIF DES MARCHES 2021
Procédures supérieures à 25 000€ H.T. - MAPA

Titulaire(s)	Objet	Date de notification ou date de début du marché	Date de fin de marché	Montant H.T.	Montant TTC
SOGERES	Fourniture de repas en liaison froide et service Restauration municipale : restaurant scolaire et Club du 3ème âge	16 février 2021	14 août 2022	213 999,00 €	256 798,80 €
PASSION JARDIN	Entretien des espaces verts Bords de Vienne, Salle des Tamaris et Presbytère	30 mars 2021	29 mars 2024	58 148,40 €	69 778,08 €
ABSCISSE GEO CONSEIL	Marché de Maîtrise d'œuvre pour la Réalisation d'études et de travaux de voirie, réseaux et aménagement divers	2 avril 2021	1 avril 2024	88 856,25 €	106 627,50 €
SUEZ RV OSIS OUEST	Prestation de balayage mécanisé de la voirie communale	16 juin 2021	15 juin 2024	50 720,43 €	60 864,52 €
COLAS CENTRE OUEST	Accord-cadre à bons de commande pour l'entretien de la voirie, des réseaux et d'aménagements divers	1 septembre 2021	31 août 2024	3 000 000,00 €	3 600 000,00 €
Cabinet PILLIOT	Assurances - Dommages aux biens	1 janvier 2022	31 décembre 2025	22 383,00 €	26 859,60 €
Cabinet PILLIOT	Assurances - Responsabilité et défense recours	1 janvier 2022	31 décembre 2025	14 772,36 €	17 726,83 €
GROUPAMA CENTRE ATLANTIQUE	Assurances - Flotte automobile	1 janvier 2022	31 décembre 2025	29 312,80 €	35 175,36 €
Cabinet PILLIOT	Assurances - Protection juridique des Elus et des Agents	1 janvier 2022	31 décembre 2025	2 912,00 €	3 494,40 €
			TOTAL	3 481 104,24 €	4 177 325,09 €

- Motion de soutien : Fonderies du Poitou – Aluminium

L'ensemble des élus de la Commune d'Ingrandes formule le vœu de la sauvegarde de la fonderie Aluminium. 300 emplois directs et un nombre supérieur d'emplois indirect sont concernés par le risque de fermeture de cette usine ; fermeture qui après celle de la fonderie fonte (290 emplois directs), serait une catastrophe pour le territoire.

L'État communique sur sa volonté de réindustrialisation et de relocalisation du tissu productif industriel. Confirmé par la COP 26 qui vient de s'achever, cet objectif est inconciliable avec la délocalisation de la production de carters et culasses par le groupe Renault, unique client des fonderies.

Aussi l'engagement du Gouvernement de redonner à la France une souveraineté dans ses productions stratégiques doit s'appuyer sur le savoir-faire déjà existant sur nos territoires, notamment dans l'automobile.

En conséquence, la Commune d'Ingrandes demande au gouvernement d'agir en cohérence avec la volonté affichée d'agir pour le maintien de l'emploi et de la production en France, sur le site des Fonderies du Poitou.

C'est pourquoi le Conseil municipal attend de l'État :

- que dans l'hypothèse d'une liquidation judiciaire de l'entreprise, il veille aux conséquences sociales dramatiques que cette liquidation entraînerait,
- qu'il décide, pour éviter cette situation, d'obliger les constructeurs, et en l'occurrence Renault (dont l'État est actionnaire), à maintenir des productions en France,
- qu'il accompagne, par le fonds Avenir Automobile doté de 525 millions d'euros au maximum, la conversion de l'outil de production de ce site vers des secteurs stratégiques (véhicules hybrides, véhicules électriques, autres...), en contrepartie d'engagements et d'investissements par les industriels en France, parmi lesquels Renault.